



Donnons vie au progrès

## CESSION D' ACTIONS ALSTOM PAR BOUYGUES

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

PARIS

09/03/2021



Certifié avec wztrust®

*Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon*

Bouygues S.A. (« **Bouygues** »), dont la participation dans Alstom S.A. (« **Alstom** ») s'élève à 23 581 441 actions (représentant 6,35% du capital social d'Alstom), annonce son intention de céder 12 000 000 actions Alstom dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs qualifiés par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres (le « **Placement** »).

À l'issue du Placement, Bouygues conservera 3,12% du capital social d'Alstom.

Bouygues s'est engagé envers les banques en charge du Placement à conserver le solde de sa participation dans Alstom pendant une période de 60 jours à compter de la date de règlement livraison du Placement, sous réserve des exceptions usuelles.

La constitution du livre d'ordres dans le cadre du Placement démarre immédiatement après la publication de ce communiqué et sera assurée par BNP PARIBAS et J.P. Morgan, agissant en tant que Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livres Associés, et par BofA Securities, Crédit Agricole CIB et Société Générale, agissant en tant que Teneurs de Livres Associés. Bouygues annoncera les résultats du Placement après la clôture du livre d'ordres.

Les actions Alstom sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN : FRO010220475).

### AVERTISSEMENTS

- La transaction a été qualifiée par Bouygues SA, avant sa diffusion, d'information privilégiée au sens de la réglementation en vigueur (article 7.1 du Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014).
- Responsable de la notification : Arnaud van Eeckhout, Secrétaire Général.

*Le présent communiqué est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue pas une offre de vente ou une offre d'achat ou de souscription de tout titre financier et ne constitue pas une offre publique à des personnes autres que des investisseurs qualifiés dans toute juridiction, y compris la France.*

*La cession des actions Alstom ne constitue pas une offre au public autre que l'offre qui s'adresse exclusivement aux investisseurs qualifiés, y compris en France.*

*Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon*

*Aucune communication ni aucune information relative à la vente par Bouygues des actions Alstom ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions Alstom pour le compte de Bouygues peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Bouygues, ses actionnaires et ses filiales n'assument aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières nécessitant un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).*

*Le présent communiqué et l'information qu'il contient ne constituent pas et ne sauraient être considérés comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.*

*En France, l'offre et la vente des actions Alstom seront effectuées dans le cadre d'une offre auprès d'investisseurs qualifiés, tel que ce terme est défini à l'Article 2(1)(e) du Règlement Prospectus en conformité avec l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables. L'offre ne sera pas ouverte au public en France.*

*S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les États Membres), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États Membres. Dans les États Membres, le présent communiqué de presse et toute offre potentielle ultérieure s'adressent exclusivement à des « investisseurs qualifiés » et agissant pour leur propre compte au sens du Règlement Prospectus.*

*Au Royaume-Uni, ce communiqué ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (FSMA). Ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (investment professionals) au sens de l'article 19(5) du FSMA (Financial Promotion) Order 2005 (le Règlement), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) du Règlement (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) et (iv) à toute autre personne à qui ce communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (toutes les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les Personnes Habilitées).*

*Les actions d'Alstom visées dans le présent communiqué de presse sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des actions ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement.*



*Les actions Alstom n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act et Bouygues, ses actionnaires et ses filiales n'ont pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux États-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux États-Unis d'Amérique.*

*Toute décision d'investissement pour acquérir des actions Alstom doit être prise sur la seule base des informations publiques disponibles concernant Alstom. Ces informations ne sont pas de la responsabilité de Bouygues, de BNP PARIBAS, de J.P. Morgan, de BofA Securities Europe SA, de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ou de Société Générale et n'ont pas été vérifiées de façon indépendante par Bouygues, BNP PARIBAS, J.P. Morgan, BofA Securities Europe SA, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ou Société Générale.*

*BNP PARIBAS, J.P. Morgan, BofA Securities Europe SA, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale agissent pour le compte de Bouygues (à l'exclusion de toute autre personne) dans le cadre du Placement et ne sauraient être tenus d'une quelconque responsabilité à l'égard d'une quelconque personne autre que Bouygues, que ce soit au titre des garanties accordées aux clients de BNP PARIBAS, J.P. Morgan, BofA Securities Europe SA, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale ou au titre de la fourniture de conseils relatifs au placement.*

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

---

## À PROPOS DE BOUYGUES

Bouygues est un groupe de services diversifié, présent dans plus de 80 pays et riche de 129 000 collaborateurs au service du progrès humain dans la vie quotidienne. Porteuses de croissance, ses activités répondent à des besoins essentiels et en constante évolution : **activités de construction** (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas) ; **médias** (TF1) et **télécoms** (Bouygues Telecom).

## CONTACT PRESSE :

presse@bouygues.com • Tél. : +33 (0)1 44 20 12 01

## CONTACT INVESTISSEURS :

investors@bouygues.com • Tél. : +33 (0)1 44 20 10 79

**BOUYGUES SA** • 32 avenue Hoche • 75378 Paris CEDEX 08 • [bouygues.com](http://bouygues.com)    